

LES ECOLES D'ARBITRAGE

FORMATION DES OFFICIELS

Une **école d'arbitrage** est une structure créée par un club/une CTC (ou mutualisée entre plusieurs clubs) pour former des arbitres et OTM de clubs, avec deux niveaux possibles (Niveau 1 et Niveau 2) et une reconnaissance officielle par le CDYBB (visite annuelle de l'école d'arbitrage) et la FFBB.

L'objectif d'une **école d'arbitrage** est de promouvoir les fonctions d'officiels, d'organiser la formation des arbitres et des OTM du club. Les formateurs de l'école d'arbitrage devront accompagner, conseiller, coacher et **protéger systématiquement** les jeunes arbitres en formation lors des rencontres.

→ Ecoles d'arbitrage de niveau 1 et de niveau 2

-**Niveau 1** : Ecole orientée vers l'**animation** et la **formation ludique** des arbitres club qui officieront sur les rencontres de jeunes, encadré par un formateur de l'école d'arbitrage.

-**Niveau 2** : Ecole qui va plus loin et **prépare les arbitres du club / de la CTC les plus expérimentés à l'Examen d'Arbitre Départemental (EAD)** en officiant sur des rencontres de niveau de jeu plus relevé, en doublette avec un arbitre très expérimenté ou leur formateur.

→ Accompagnement du CDYBB

Le CDYBB se propose d'accompagner tout club souhaitant créer une école d'arbitrage lors de sa 1^{ère} saison d'existence :

-**Visite de l'école d'arbitrage** à 3 reprises dans la saison afin d'accompagner et conseiller les formateurs;

-Dotation des stagiaires d'un **tee-shirt « Arbitre en formation »** ainsi que d'un **cahier d'arbitre club**.



→ Cahier d'Arbitre Club :



→ Livret du formateur :

